Bulletin CGT Brive n°10

Pouvoir d'achat, Salaire, Sens et Conditions de Travail… Proposer et Agir ensemble, collectivement

Le 11 décembre 2018

Mouvement social : Quelles revendications ?

Les revendications qui s'expriment sur les lieux d'actions des gilets jaunes se structurent. La plupart rejoignent celles que porte la CGT depuis longtemps, telles que :

- La revalorisation du salaire minimum
- La revalorisation des retraites
- Le rétablissement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- L'augmentation des allocations chômage

D'autres revendications sont contraires à l'intérêt des salariés, retraités, chômeurs et leurs familles, telles que la diminution **des cotisations sociales**. En effet, celles-ci **permettent de faire vivre la plus importante invention sociale : la sécurité sociale.** Il s'agit là du système de protection social le plus efficace. Ainsi, sur 100€ de cotisations, en moyenne 96€ sont reversés pour rembourser les soins par la sécurité sociale, 86€ par les organismes de prévoyance tel Humanis, et 80€ par les assurances privés, vers qui les réformes veulent nous faire pourtant aller. Le seul défaut de la sécurité social pour nos dirigeants : ne pas être ouvert aux marchés financiers, créateurs d'inégalités.

Les mesures annoncées le lundi 10 décembre par le président de la république ne sont pas à la hauteur des enjeux, puisqu'elles ne touchent pas aux causes racines des problèmes, à cette économie de marché ultra libérale qui met tous les salariés, tous les citoyens en compétition. La CGT Thales s'est exprimé à de nombreuses reprises sur ce sujet. Pour aller plus loin, consultez notre site internet : **coord.cgtthales.fr/**

Et si on se diversifiait vers le civil ?

La CGT a toujours refusé que les armes soient considérées comme des marchandises banales. Compte tenu de la situation mondiale, nous admettons la nécessité des forces armées pour la défense des pays et des populations. Mais le surarmement conduit à la déstabilisation de régions entières du globe et à des victimes innocentes. Les conséquences de cette déstabilisation engendrent dans les pays occidentaux des réactions populistes, racistes et ou antisémites.

De plus, d'un point de vue stratégie d'entreprises, ces marchés militaires sont maintenant le plus souvent assortis de transfert de technologie et d'activités vers ces pays clients. Nous le voyons actuellement fortement au niveau Thales avec le « Go to India ». Les conséquences industrielles et sociales pourraient être importantes.

Mais des solutions existent. Les profits importants générés par Thales doivent servir à se réorienter vers des activités utiles au développement humain et écologique durable. Les investissements nécessaires dans le domaine militaire, subventionnés souvent par de l'argent public, doivent aussi servir au développement d'activités civiles répondant aux besoins des citoyens.

Cette diversification vers le civil du Groupe a été développée par le passé, donnant lieu à des applications remarquables. Aujourd'hui encore, la CGT défend l'idée du développement d'une filière industrielle dans le domaine médical. Celle-ci pourrait permettre à la France de regagner une indépendance perdue et qu'elle paie aujourd'hui très chère quand il s'agit par exemple d'approvisionner les hôpitaux en scanner. Elle pourrait aussi répondre à des besoins criant dans le domaine de la santé publique. **D'ailleurs Le Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologie de la Santé, dépendant du Conseil National de l'Industrie, pense lui aussi que Thales devrait être un acteur idéal pour développer une filière médicale en France.**

Pour aller plus loin, consultez notre site internet dédié à ce projet: **imageriedavenir.fr/**

THALES : Mise en place des nouvelles instances de représentation du personnel

Deux accords Groupe vont être mis à la signature le 13 décembre. Le premier est une renégociation de notre accord actuel sur le dialogue social et le droit syndical. Puisque « La Direction reconnaît ainsi le rôle positif des organisations syndicales représentatives et des institutions représentatives du personnel dans le fonctionnement et le développement économique et social ainsi que l'amélioration de l'organisation du travail des entreprises du Groupe », cet accord permet à la fois de donner les moyens mais aussi les nécessaires protections aux représentants du personnel.

Le second accord introduit un changement majeur de représentation du personnel. En effet celui-ci va mettre en place les ordonnances Macron et introduire le CSE (Comité Social et Economique) dans tout le Groupe. Ce CSE deviendra, à partir des prochaines élections en novembre 2019 pour Thales SIX GTS, l'instance quasi unique de représentation du personnel puisqu'il regroupera les actuels DP, CHSCT et CE. Pour la CGT il s'agissait dans cette négociation de limiter les impacts négatifs et régressifs de ces ordonnances, que nous avons combattues. Nous avons obtenu la mise en place de représentants de proximité sur tous les sites Thales de plus de 50 salariés. Ces représentants de proximités, non obligatoire de par la nouvelle loi, sont pour la CGT une nécessité absolue afin de rester au plus proches des salariés.

THALES : Et si on parlait salaires ?

Les NAO vont bientôt débuter partout dans le Groupe. Comme chaque année la direction RH du Groupe invite les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe à « partager » sur la « note de cadrage de la politique salariale ». Cette note de la direction servira de base pour les négociations qui auront lieu dans toutes les sociétés. Deux réunions de discussion sont programmées pour le jeudi 13 et le mardi 18 décembre 2018.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : **cgtthales.fr/**

Actualité Thales Brive

Forfait-jours : Pourquoi la direction ne connait pas ses accords ?

Après la communication sur le CET, contenant des informations non conformes à l'accord Groupe, la direction de Thales SIX GTS remet cela. En effet plusieurs communications ont été envoyés aux ingénieurs et cadre au forfait jours, pour les informer des possibilités issues de l'accord Groupe sur l'évolution de la croissance et de l'emploi. La direction communique sur la possibilité de passer de 210 à 214 jours, mais alors pourquoi oublie-t-elle celle de passer sous condition de 210 à 206 jours ? Faut-il que la CGT vérifie et corrige toutes les communications direction ?

Nouveaux outils : Pourquoi cet agenda de déploiement si regrettable ?

Concur et Chronotime ont été déployés avec très peu de temps entre les deux, demandant aux salariés de s'adapter rapidement. De plus nous devons tous faire face en même temps à deux déploiements d'outils non finalisés, qui ne fonctionnent pas nominalement. Enfin ces déploiements interviennent en fin d'année, période déjà naturellement tendues du fait de la volonté de finaliser rapidement des affaires et projets pour la clôture des comptes.

La CGT se demande s'il y a réellement eu une réflexion quant à l'agenda de déploiements des outils ? En tout état de cause cet agenda est de nature à accroitre le stress sur les salariés, n'est certainement pas conforme à l'esprit de l'accord sur la QVT et ne va pas aider la direction dans son obligation de résultats en termes de santé physique et mentale des salariés. Ne serait-ce pas un choix perdant-perdant de la part de la direction ?

SI vous avez des questions sur différents sujets, si vous avez des propositions à formuler ou si vous voulez participer et construire avec nous les projets et vos revendications, n'hésitez pas à nous contacter**. Et pourquoi pas aller encore plus loin et vous syndiquer pour avoir une présence CGT à Thales SIX GTS Brive ?**

Contacts CGT

UL CGT Brive : 05 55 74 28 36
Métallurgie Corrèze : cgt.gauget@orange.fr
CGT Thales : cgt@thalesgroup.com

Sites web CGT

CGT Thales : http://cgtthales.fr
Vos droits: http://www.thadis.com
Imagerie d'avenir : http://imageriedavenir.fr/